

# ACTION URGENTE

## SEPT MILITANTS ARRÊTÉS ET INCULPÉS DE TRAHISON

Sept militants, arrêtés à des dates différentes, sont inculpés de trahison pour avoir participé à une formation organisée par le Centre pour l'action et les stratégies non violentes (CANVAS) aux Maldives. Cinq d'entre eux ont déjà comparu devant un tribunal et sont maintenus en détention jusqu'au 6 juin. La « subversion d'un gouvernement constitutionnel » est une infraction sanctionnée par une peine allant jusqu'à 20 ans d'emprisonnement. Ces arrestations s'inscrivent dans le cadre d'une répression persistante exercée contre les défenseur-e-s des droits humains, les militant-e-s et les membres de l'opposition dans le pays, et sont utilisées par le gouvernement pour tenter d'étouffer les mouvements de protestation liés aux mesures d'austérité récemment mises en place.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

**President Emmerson Mnangagwa**  
 Munhumutapa Building  
 Corner Sam Nujoma / Samora Machel  
 Harare, Zimbabwe  
 Courriel : [info@opc.gov.zw](mailto:info@opc.gov.zw)

*Monsieur le Président de la République,*

*J'éprouve de vives inquiétudes au sujet de l'arrestation arbitraire, motivée par des accusations forgées de toutes pièces, de **George Makoni, Tatenda Mombeyarara, Gamuchirai Mukura, Nyasha Mpahlo, Farirai Gumbonzvanda, Sitabile Dewa et Rita Nyamupinga.***

*Ces sept militants ont tous été inculpés de « subversion d'un gouvernement constitutionnel » au titre de l'article 22 (2) de la Loi relative au droit pénal (codification et réforme), qui prévoit une peine de plus de 20 ans d'emprisonnement pour leur participation à une formation sur l'engagement civique, l'action de plaider et la communication organisée aux Maldives du 15 au 17 mai. Ces défenseurs des droits humains sont persécutés uniquement parce qu'ils ont participé à une formation sur les actions militantes non violentes.*

*Je suis également préoccupée par la répression persistante exercée par le gouvernement contre les défenseurs des droits humains, les militants et les membres de l'opposition. Depuis les manifestations de janvier 2019, les autorités intimident et harcèlent les militants, et portent atteinte aux droits à la liberté d'association, de réunion pacifique et d'expression afin de réduire au silence les dissidents.*

*Monsieur le Président de la République, vous avez la possibilité de faire en sorte que votre gouvernement se démarque des pratiques du passé, en veillant à ce que les autorités promeuvent et protègent les droits humains.*

**Je vous demande en conséquence :**

- **de veiller à ce que les charges retenues contre les sept militants soient immédiatement abandonnées ;**
- **de veiller à ce que soient libérés immédiatement et sans condition tous les prisonniers d'opinion, c'est-à-dire toutes les personnes détenues uniquement pour avoir exercé pacifiquement leurs droits fondamentaux ;**
- **de veiller à ce qu'il soit mis fin à la répression exercée contre les dissidents avec des poursuites judiciaires engagées contre des défenseurs des droits humains, des militants et des membres de l'opposition considérés comme des opposants au parti au pouvoir au Zimbabwe ;**
- **de veiller au respect des droits à la liberté d'association, de réunion pacifique et d'expression garantis par**

***la Constitution et par les traités relatifs aux droits humains auxquels le Zimbabwe est partie.***

*Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.*

## COMPLEMENT D'INFORMATION

Ces sept militants ont participé à une formation organisée par le Centre pour l'action et les stratégies non violentes (CANVAS) aux Maldives du 15 au 19 mai 2019. Cet atelier était axé sur l'engagement civique, l'action de plaidoyer et la communication. George Makoni, Tatenda Mombeyarara, Gamuchirai Mukura et Nyasha Mpahlo, qui sont retournés au Zimbabwe à des dates différentes, ont été arrêtés à leur arrivée à l'aéroport de Harare le 20 mai. Farirai Gumbonzvanda a été arrêtée à son arrivée le lendemain, et Stabile Dewa et Rita Nyamupinga ont elles été arrêtées à leur arrivée à l'aéroport de Harare le 27 mai. Rita Nyamupinga, qui est âgée de 61 ans, prend des médicaments pour une maladie chronique et elle a depuis été hospitalisée.

La répression exercée au Zimbabwe contre la société civile, les défenseurs des droits humains et les militants se poursuit, et 12 militants ont été inculpés de trahison depuis janvier 2019. Le 17 mai, le gouvernement a utilisé le journal *The Herald*, détenu et contrôlé par l'État, pour accuser les organisations de la société civile de « complot en vue de lancer une manifestation violente » au Zimbabwe, en mentionnant la réunion à laquelle les militants avaient participé.

Cinq d'entre eux ont déjà comparu devant un tribunal et sont maintenus en détention jusqu'au 6 juin. Ils ont comparu devant la justice le 30 mai pour une demande de remise en liberté sous caution, dont l'examen a été reporté au 31 mai. Le 31 mai, le tribunal a reporté l'audience au 7 juin. Les deux autres militantes, Stabile et Rita, ont comparu devant le tribunal le 29 mai, et elles sont maintenues en détention jusqu'au 6 juin. La police a confisqué leurs ordinateurs et téléphones portables afin d'en extraire des preuves.

Le gouvernement tente, avec l'arrestation de ces militants, d'étouffer les mouvements de protestation pacifiques menés par des Zimbabweens qui ont été durement touchés par les mesures d'austérité du gouvernement. Les droits aux libertés d'association, de réunion pacifique et d'expression sont attaqués dans le pays depuis le mois de janvier ; la forte hausse du prix du carburant a entraîné une augmentation du coût de la vie telle que des biens de première nécessité sont devenus inabordable pour la plupart des gens, en particulier pour les personnes les plus fragiles socialement et économiquement. En raison de la débâcle économique et parce que les mesures d'austérité n'ont pas permis d'améliorer la vie des Zimbabweens, la situation est très tendue dans le pays.

Le 21 mai, le gouvernement a annoncé une hausse de 46 % du prix du carburant. Cette hausse est intervenue quatre mois après la dernière augmentation qui avait déclenché des manifestations dans tout le pays à cause de la dégradation de la situation socioéconomique, et ce mouvement de protestation avait été violemment réprimé par les forces de sécurité. Le gouvernement a apparemment cherché à faire peur à la population en déployant des unités de l'armée, de la police et des services de renseignement dans les villes et dans les quartiers résidentiels. Au moins 16 personnes ont été tuées, plus de 600 autres ont été arrêtées, et plus de 300 autres encore ont été blessées.

La politique du gouvernement a fait davantage encore sombrer les gens dans la pauvreté, selon une déclaration des Nations unies rendue publique le 4 avril, qui indique que les mesures d'austérité frappent plus durement les plus démunis. <https://reliefweb.int/report/zimbabwe/zimbabwe-polices-hitting-poor-hardest-say-un-rights-experts>

Le gouvernement a également lancé des menaces pour dissuader la population d'organiser des manifestations. Tout récemment, le 27 mai, le ministre de l'Intérieur a réagi à une déclaration du parti d'opposition en déclarant que le gouvernement réprimerait tout mouvement de protestation.

### **LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais**

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

### **MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 12 juillet 2019**

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : George Makoni (il), Tatenda Mombeyarara (il), Gamuchirai Mukura (il), Nyasha Mpahlo (il), Farirai Gumbonzvanda (elle), Stabile Dewa (elle) et Rita Nyamupinga (elle).**